Cent trente-huit ans d'histoire d'un Régiment canadien français

Les Fusiliers Mont-Royal
1869-2007

Les *Fusiliers Mont-Royal*, le plus ancien bataillon francophone montréalais encore en existence.

Le régiment des *Fusiliers Mont-Royal*, tel qu'on le connaît aujourd'hui, constitue le plus ancien bataillon francophone montréalais de milice à avoir survécu jusqu'ici.

Au début de 1869, le seul bataillon francophone de milice à Montréal, les *Chasseurs canadiens*, venait d'être dissous. C'est pourquoi, le 18 juin 1869, un ordre d'Ottawa autorisa la création à Montréal d'un nouveau régiment francophone, le *65e bataillon*, mieux connu à ses débuts sous le nom de *Mount Royal Rifles*. Le nom ne fut traduit officiellement en français par celui de *Carabiniers Mont-Royal* qu'en 1902 sous le commandement d'un ancien officier des *Chasseurs canadiens*, le lieutenant-colonel Joseph Beaudry. Le 15 avril 1931, les *Fusiliers Mont-Royal* cessèrent d'être un régiment de *carabiniers* pour devenir un régiment de *fusiliers*, nom qu'ils portent depuis.

Dès 1875, le régiment se dota d'une fanfare. Puis en 1879, le régiment s'est donné la devise latine qui est la sienne depuis bientôt 130 ans, *Nunquam Retrorsum*, qui se traduit en français par *Ne jamais reculer* ou mieux, on ne recule jamais.

De sa création, en 1869, au printemps de 1885, les *Carabiniers Mont-Royal (65e bataillon)* n'ont connu de service actif que lors de brèves opérations de police ou lors d'une tentative d'invasion du Québec par des Fénéiens. La révolte des Métis de 1885, sous la direction de Louis Riel, lui procura pour la première fois de son existence l'occasion de participer à une véritable opération militaire et d'affronter des adversaires résolus et armés.

Les *Carabiniers Mont-Royal* furent, avec les *Voltigeurs de Québec*, les seuls régiments du Québec dépêchés dans l'Ouest canadien. S'ils ne poursuivirent pas Louis Riel et ses Métis, ils eurent à faire face aux Amérindiens rebelles de *Gros Ours (Big Bear)* qu'ils affrontèrent le 28 mai 1885, à un endroit

connu sous-le nom de la *Butte-aux-Français.* Si aucun membre des *Carabiniers Mont-Royal* n'a trouvé la mort durant cette campagne, celle-ci fit toutefois une première victime, le sergent P. Valiquette, qui succomba aux fièvres contactées durant l'expédition. Valiquette devenait ainsi le premier d'une longue liste de membres de notre régiment à trouver la mort au champ d'honneur alors qu'il était en service commandé. Le régiment connu également ses deux premiers blessés sous le feu ennemi.

De 1869 à 1909, quarante ans plus tard, notre régiment tenait quartier au Marché Bonsecours, dans le Vieux-Montréal. C'est alors que le brigadier général Alfred E.D. Labelle, alors commandant du régiment, conçut l'idée de faire construire le manège que le régiment occupe présentement, avenue des Pins, au coin d'Henri-Julien, plus au nord dans Montréal. Il peut bénéficier pour mener le projet à long terme de l'aide du colonel honoraire, le financier Rodolphe Forget. Le manège fut inauguré officiellement le 1er avril 1910, lors d'une fête sans précédent dans les annales municipales de Montréal, couronnée d'un bal splendide.

Ce qu'il faut retenir de tout cela, c'est que le manège appartient aux *Fusiliers Mont-Royal.* En effet, le manège fut aménagé grâce à une souscription populaire et appartient à une *Association de l'arsenal du 65e régiment* et ses successeurs. Un acte notarié le céda au gouvernement fédéral

mais aux conditions suivante : la caserne ne doit servir qu'à l'usage exclusif des *Fusiliers Mont-Royal;* le gouvernement peut la vendre ou disposer de la propriété en tout temps, mais avec cette réserve que les produits de la vente soient divisés au pro rata des montants versés lors de son érection par le gouvernement et l'Association de l'arsenal qui, en pratique, en est propriétaire aux trois cinquièmes.

Par ailleurs, relativement peu de Canadiens français participèrent à la guerre des Boers, qui déchira l'Afrique du Sud entre 1899 et 1902, mais bon nombre de ceux qui y participèrent provenaient des *Carabiniers Mont-Royal.* Selon les médias du temps, trois officiers, trois sergents et entre 18 et 27 soldats du *65e bataillon* se seraient enrôlés pour combattre en Afrique du Sud.

Lorsque débuta la Première Guerre mondiale, en août 1914, les *Carabiniers Mont-Royal* auraient bien voulu servir comme tels dans le contingent qui devait partir outre-mer. Malheureusement, le ministre de la Défense du temps, Sam Hughes, décida de ne pas se servir des régiments existants mais d'en former de nouveaux pour service outre-mer. Malheureux qu'on leur refuse le privilège qu'ils croyaient pourtant avoir gagné, un fort groupe de membres des *Fusiliers* décida alors de s'enrôler au sein du *14e bataillon de la Force expéditionnaire canadienne.* Deux compagnies étaient constituées d'hommes des *Carabiniers Mont-Royal* lorsque ce bataillon partit pour Valcartier puis outre-mer, soit 398 officiers et soldats.

Cependant, dès la mi-septembre 1914, un groupe de Canadiens français menèrent campagne pour la constitution d'un régiment composé exclusivement de Canadiens français, sous la direction du médecin régimentaire des *Carabiniers Mont-Royal,* Arthur Migneault, qui termina sa carrière comme brigadier général dans le corps médical canadien. Migneault finança les débuts de ce qui est aujourd'hui le *Royal 22e Régiment* à même sa fortune personnelle et les *Fusiliers Mont-Royal* jouèrent un grand rôle dans la création du *22e bataillon canadien-français* (nom qu'il portait alors) qui fit son recrutement au manège de l'avenue des Pins, où, d'ailleurs, l'instruction des premières recrues débuta.

Dans les faits, 75% des cadres du *22e bataillon*, à ses débuts, furent fournis par des membres présents et passés de notre Régiment. C'est pourquoi les honneurs accordés au *22e* furent aussi accordés aux *Carabiniers Mont-Royal.* Le régiment, en effet, devint, pour toutes fins pratiques, le principal dépôt d'infanterie canadien-français et recruta, habilla, encadra, en partie plusieurs unités qui partirent pour le front. Outre le *22e*, les autres bataillons formés par le régiment ne servirent qu'à alimenter celui-ci et furent dissous une fois rendus en Angleterre. En tout, il est juste de dire que 10 000 officiers et soldats, qui à une période ou une autre furent membres des *Carabiniers Mont-Royal*, servirent ensuite dans le *22e Bataillon canadien-français* durant la Première Guerre mondiale.

Le régiment continua ses activités entre les deux guerres et le 1er septembre 1939, lorsque l'Allemagne attaqua la Pologne, les *Fusiliers Mont-Royal* étaient prêts. Transformé en bataillon d'active, le régiment avait, dès le 9 septembre, recruté plus de 300 hommes de tous grades pour service actif. Le 25 mai 1940, ses effectifs complétés, il partait pour Valcartier et le 1er juillet 1940, pour l'Islande, afin de renforcer les troupes britanniques qui occupaient le nord de l'Islande dans la crainte que l'Islande serve de base d'opération pour les sous-marins et l'aviation allemands.

Quatre mois plus tard, cette mission étant remplie, le régiment quittait l'Islande à destination de l'Angleterre et le 3 novembre 1940, le régiment arrivait en Écosse. Il y demeura en garnison et à l'entraînement pendant près de deux ans, soit jusqu'au raid sanglant de Dieppe en août 1942.

Le 19 août 1942, en effet, s'écrivit en lettres rouges la page la plus sanglante et la plus controversée de l'histoire militaire canadienne. Une page dans laquelle les *Fusiliers Mont-Royal*, alors commandés par le brigadier général Dollard Ménard, jouèrent un rôle de premier plan.

28 officiers et 516 soldats des *Fusiliers Mont-Royal* ont été tués, blessés ou faits prisonniers. Ils avaient pour devise « Nunquam retrorsum », « Ne jamais reculer ». Ils ont été fidèles à cette devise.

Ne jamais reculer devant la violence, afin qu'advienne la paix. Ne jamais reculer devant les douleurs et les angoisses que causent la guerre, l'injustice ou l'oppression, afin qu'advienne la fraternité entre les nations. Ne jamais reculer même devant la mort, afin que soit préservée la vie de ceux et celles qu'on aime… afin que survivent la justice et la liberté… n'est-ce pas une des plus belles et des plus nobles raisons de vivre ?

Merci à ceux qui sont morts le 19 août 1942. Qu'ils ne soient jamais oubliés. Qu'ils reposent à jamais auprès de Dieu.

Notes :
http://www.diocesemontreal.org/archeveque/homelies_arc/homelies/200

2/2002_09_29dieppe.htm Pour le 60e anniversaire du débarquement de Dieppe.
Basilique Notre-Dame.

1) Paul VI, Allocution prononcée au palais des Nations Unies, 4 octobre 1965, dans La documentation catholique, 47e année, tome LXII, no. 1457, 17 octobre 1965, p. 1734.

2) **Le raid du 19 août 1942 : site web de la ville de Dieppe**

Le plus jeune soldat allié tué sur le front de l'ouest, Gérard Doré , mort au combat à l'âge de 16 ans et 11 mois lors de la bataille de Normandie était issu des rangs des *Fusiliers Mont-Royal*.

Au lendemain du raid sanglant du 19 août 1942, les *Fusiliers Mont-Royal* n'étaient plus qu'un embryon de régiment en Angleterre. On confia donc à Guy Gauvreau le soin de le reconstituer. Celui-ci le commanda jusqu'au moment de débarquer en Normandie en juillet 1944, près de deux ans plus tard. Promu brigadier général, Gauvreau devait avoir l'honneur de participer à la libération de Dieppe

Par la suite, le régiment s'illustra en Normandie, en Belgique et en Hollande, sous les commandements successifs de Guy Gauvreau, Paul Sauvé, qui par la suite fut premier ministre du Québec et Jacques Dextraze, qui, lui, termina sa carrière comme chef d'état-major de toutes les Forces armées canadiennes.

Des dizaines de membres des *Fusiliers Mont-Royal* furent décorés, tout autant faits prisonniers et pas moins de 436 ont donné leur vie pour leur pays au cours de ce conflit.

Après la Deuxième Guerre mondiale, les *Fusiliers Mont-Royal* redevinrent une unité de milice ou si on aime mieux de réserve. Mais en août 1950, lorsque le Canada entreprit la formation d'une brigade canadienne destinée à servir avec les Nations unies dans le conflit de Corée, et lorsque quelque temps plus tard fut formé le 2e bataillon du *Royal 22e Régiment*, d'ailleurs commandé par un ancien commandant des *Fusiliers Mont-Royal*, *le lcol* Jacques Dextraze, plus de 30 p. cent de ses membres étaient d'anciens membres des *Fusiliers.*

À la fin des années 50, le gouvernement canadien forma une autre brigade, celle-ci destinée à servir avec les forces de l'O.T.A.N. en Allemagne, les *Fusiliers Mont-Royal* y contribuèrent en formant l'équivalent de deux compagnies de 125 hommes et dix officiers. Ce faisant, les *Fusiliers Mont-Royal* furent les premiers militaires canadiens-français à être mobilisés pour servir, pour une durée de deux ans, au sein de l'O.T.A.N. en Allemagne.

Entre-temps, alors que certaines régions du globe, notamment le Moyen-Orient et l'Europe centrale, subirent d'importants bouleversements d'ordre politique et militaires, plusieurs membres du régiment ont fait partie des différentes missions de paix de l'O.N.U. au cours des années. Selon une liste compilée en 1996, trois membres des *Fusiliers* avaient jusque-là été médaillés pour avoir servir en Égypte, deux au Golan, huit à Chypre, et 24 en ex-Yougoslavie, surtout en Bosnie ou Croatie. Depuis, des dizaines d'autres membres du régiment ont servi outre-mer, notamment en ex-Yougoslavie, en Haïti et plus récemment en Afghanistan. Certains membres du régiment ont également servi lors de la guerre du Golfe à la fin des années 90.

Le 20 août 1982, les *Fusiliers Mont-Royal* ont le privilège et l’honneur d’être le premier régiment à se voir conférer le Droit de cité par la ville de Montréal.

L'un des honneurs les plus convoités d'une unité en marche est celui de se faire conférer les privilèges et la distinction du Droit de cité. Le Droit de cité signifie littéralement l'octroi du privilège de défiler dans les rues d'une ville, tambours battant, drapeaux flottants et baïonnettes aux canons. Comme c'est le cas d'un si grand nombre de nos traditions, cette coutume remonte à plusieurs siècles dans l'histoire militaire britannique.

Les origines de la cérémonie du Droit de cité remontent au XVIe siècle, quand les artisans commencèrent à se regrouper en corporations. Ils formèrent des villes et en restreignirent le droit de résidence à leurs membres. Généralement, ces établissements étaient situés à la croisé des routes commerciales. Le voyageur qui traversait la ville devait verser une taxe de non-membre. Par conséquent, c'était un grand honneur pour un étranger d'être considéré comme « homme libre » de la ville et d'être accepté par les artisans.

À cette occasion le maire Jean Drapeau fit parvenir aux *Fusiliers Mont-Royal* le message suivant :

Le Rôle éminent tenu par les Fusiliers Mont-Royal dans l'histoire du Canada, et celle de Montréal en particulier, est bien connu. Cependant je voudrais rappeler ici quelques détails illustrant les faits qui justifient l'événement que nous célébrons : l'attribution pour la première fois, par la ville de Montréal, du Droit de cité à un régiment et il est heureux que ce régiment soit celui des Fusiliers Mont-Royal.

Recrutés depuis la formation de ce valeureux régiment parmi la jeunesse de notre ville, ses effectifs ont toujours suscité une légitime fierté dans l'âme des Montréalais. C'est qu'en effet, il a toujours été l'unité représentative des traditions canadiennes françaises et il s'est illustré partout ou il a été combattre, par sa vaillance et sa bravoure, se couvrant de gloire à maintes occasions. Il n'était que juste que nous pensions à récompenser ces fils qui nous ont fait honneur,

Ainsi, en accordant aux Fusiliers Mont-Royal le Droit de Cité, nous ne faisons qu'exprimer les vœux de tout un peuple reconnaissant. C'est donc avec une profonde émotion qu'au nom de tous mes concitoyens, en celui des édiles municipaux et en mon nom personnel, j'ouvre symboliquement les portes de Montréal à ce glorieux régiment. Puisse-t-il à l'avenir, à chaque défilé dans nos murs, se rappeler que c'est à bras ouverts que nous l'avons accueilli en ce jour ou je lui souhaite la plus amicale et la plus chaleureuse des bienvenues.

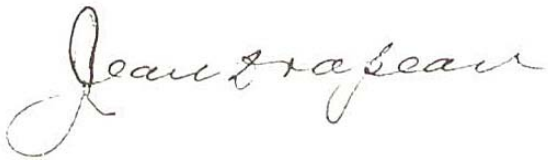

Extrait du discours du
Gouverneur Général du Canada,
son Excellence ADRIENNE CLARKSON, C.C., C.M.M., C.O.M., C.D., le dimanche 27 mai 2001 au Champs-de-mars, Montréal,

« À titre de Commandante-en-chef des Forces armées canadiennes, je suis honorée et ravie d'être ici cet après-midi à l'occasion de la présentation aux Fusiliers Mont-Royal de leurs nouveaux étendards.

Le régiment des Fusiliers Mont-Royal fait intégralement partie de la 34ième Brigade. Ici, à Montréal, vous avez maintenu une présence forte et digne de respect ce qui illustre bien que les réservistes sont incontestablement une institution nationale vitale. Votre engagement à l'excellence au pays et à l'étranger est partagé aujourd'hui par toutes les Forces de réserve. Vous accomplissez vos devoirs militaires tout en conservant un équilibre avec votre vie civile, des emplois à plein temps, des études et votre vie familiale.

Je suis donc d'autant plus touchée aujourd'hui de partager ces moments extrêmement importants avec vous, de présenter aux Fusiliers Mont-Royal les nouveaux Drapeaux qui leur ont été consacrés. Vos nouveaux étendards symbolisent la tradition du régiment de servir le Canada de la façon la plus distinguée qui soit.

Le changement et la consécration des drapeaux constituent un moment historique dans la vie d'un régiment. Ce sont des symboles manifestes de fierté, d'honneur, de loyauté au Canada ainsi que du courage et de l'esprit de sacrifice des membres du régiment, anciens et présents. »

En novembre 2007, un groupe de treize membres des *Fusiliers*, dont un major et deux capitaines, posaient fièrement à Kandahar en déployant le drapeau régimentaire en terre afghane. D'autres membres du régiment devaient également partir en mission, pendant qu'un major revenait de Bosnie, où il avait rempli d'importantes fonctions avec les observateurs de l'O.T.A.N.

À la veille de son 140e anniversaire, les *Fusiliers Mont-Royal* sont plus vivants que jamais.

NUNQUAM RETRORSUM

Édition, décembre 2007 www.lesfusiliersmont-royal.com